

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	7m	2m	Intégratif	Non forestier
0	Forêt de feuillus	X	X	X	X
1	Forêt de résineux	X	X	X	X
2	Forêt mixte	X	X	X	X
3	Forêt de feuillus et résineux	X	X	X	X
4	Forêt de résineux et feuillus	X	X	X	X
5	Forêt de feuillus et résineux	X	X	X	X
6	Forêt de résineux et feuillus	X	X	X	X
7	Forêt de feuillus et résineux	X	X	X	X
8	Forêt de résineux et feuillus	X	X	X	X
9	Forêt de feuillus et résineux	X	X	X	X
10	Forêt de résineux et feuillus	X	X	X	X

Exemple d'appellation

Code	7m de hauteur	Intégratif	Non forestier
0000 A2	CJ 98 D	X DRI	10
0000 A2	F A 5		
0000 A2	CT 79 100		

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE

RÉSINEUX
Recouvrement plus de 75% de la surface terrestre totale occupée par les essences résineuses.

FEUILLES
Recouvrement plus de 75% de la surface terrestre totale occupée par les essences feuillues.

MÉLANGES
Recouvrement par les essences feuillues et résineuses occupant individuellement plus de 25% et moins de 75% de la surface terrestre totale.

CODE	ESSENCES RÉSINEUSES 1*	CODE	ESSENCES FEUILLES 1*
0	Épicéa blanche	00	Bouleau à papier
1	Épicéa rouge et noir	01	Bouleau blanc
2	Pin blanc	02	Chêne rouge
3	Pin gris	03	Chêne blanc
4	Pin résineux	04	Érable à sucre
5	Pin résineux	05	Chêne blanc (1)
6	Pin résineux	06	Chêne blanc (2)
7	Pin résineux	07	Chêne blanc (3)
8	Pin résineux	08	Chêne blanc (4)
9	Pin résineux	09	Chêne blanc (5)
10	Pin résineux	10	Chêne blanc (6)

(*) Carpin, Chêne, Frêne, Hêtre, Noyer, Orme, Tilleul (appellés 4*)

(1) Épicéa, Pin blanc, Épicéa rouge et association (appellés 1*)

(2) Pin blanc, Orme d'Amérique, Orme de France, Orme rouge (appellés 4*)

INDICES DENSITÉ-HAUTEUR

Classe de densité	Hauteur moyenne des tiges dominantes et co-dominantes	
	10 à 20 m	20 à 30 m
1	10	20
2	20	30
3	30	40
4	40	50
5	50	60
6	60	70
7	70	80
8	80	90
9	90	100

(*) Information provenant d'image satellite

CLASSES D'ÂGE

PEUPLLEMENTS	CLASSES D'ÂGE									
	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100
PEUPLLEMENTS	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100
PEUPLLEMENTS	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100

PERTURBATIONS D'ORIGINE

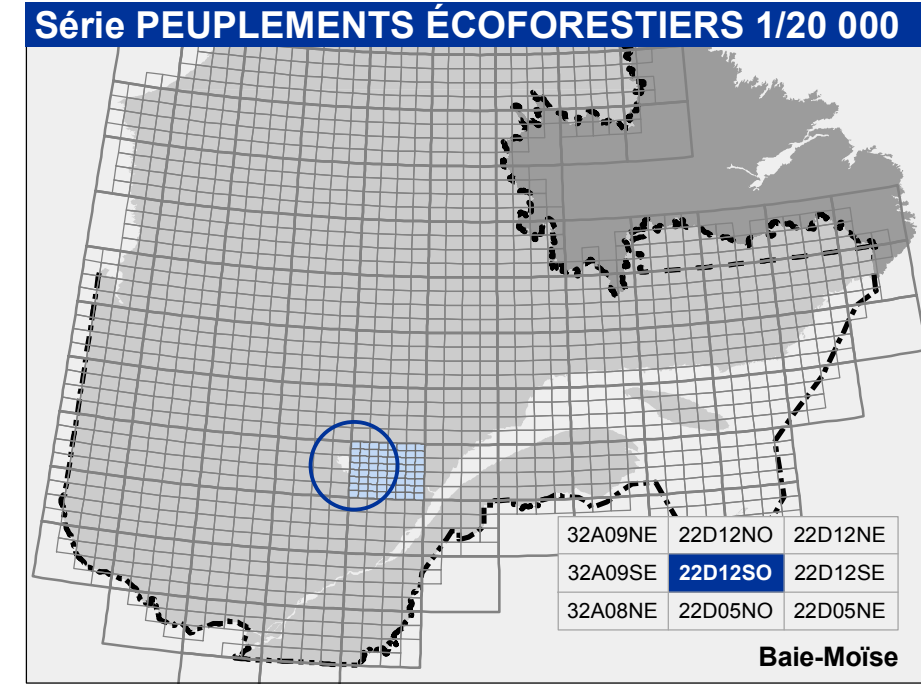
CODE	DESCRIPTION	INTÉRIEURS PARTIELLES	
01	Chêne blanc	CON	Conversion de peuplement
02	Déboisement total	CDL	Coupe à grande échelle
03	Épandage grave	DL	Coupe à grande échelle avec épandage
04	Épandage	DL	Coupe à grande échelle avec épandage
05	Épandage	DL	Coupe à grande échelle avec épandage
06	Épandage	DL	Coupe à grande échelle avec épandage
07	Épandage	DL	Coupe à grande échelle avec épandage
08	Épandage	DL	Coupe à grande échelle avec épandage
09	Épandage	DL	Coupe à grande échelle avec épandage
10	Épandage	DL	Coupe à grande échelle avec épandage

PERTURBATIONS MOYENNES

CODE	DESCRIPTION	INTÉRIEURS PARTIELLES	
01	Chêne blanc	CON	Conversion de peuplement
02	Déboisement total	CDL	Coupe à grande échelle
03	Épandage grave	DL	Coupe à grande échelle avec épandage
04	Épandage	DL	Coupe à grande échelle avec épandage
05	Épandage	DL	Coupe à grande échelle avec épandage
06	Épandage	DL	Coupe à grande échelle avec épandage
07	Épandage	DL	Coupe à grande échelle avec épandage
08	Épandage	DL	Coupe à grande échelle avec épandage
09	Épandage	DL	Coupe à grande échelle avec épandage
10	Épandage	DL	Coupe à grande échelle avec épandage

TERRAINS FORESTIERS

CODE	DÉSIGNATION	Taux d'inclinaison
01	Déboisé ou semi-déboisé humide	Moins de 5%
02	Déboisé ou semi-déboisé sec	5% à 10%
03	Forêt	10% à 20%
04	Forêt	20% à 30%
05	Forêt	30% à 40%
06	Forêt	40% à 50%
07	Forêt	50% à 60%
08	Forêt	60% à 70%
09	Forêt	70% à 80%
10	Forêt	80% à 90%
11	Forêt	90% à 100%



Voies de communication et ponts

- Classe 1H - Hors norme, 1H
- Classe 02
- Classe 03
- Classe 04
- NC - Non classé, ne répond pas aux critères H1, 1 & 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

Hydrographie écoforestière

- Cours d'eau permanent, canal
- Cours d'eau intermittent
- Hydrographie surfacique

Obstacles et infrastructures

- Chêne, sapin, épicéa
- Barrière, barrage de castor
- Remblais métallurgiques
- Ligne transport d'énergie
- Pylobac
- Bâtiment, silo, réservoir
- Remblais
- Carte de situation
- Terrain en camping
- Mise à ciel ouvert
- Tour de télécommunication, tour

Peuplement écoforestier

- Peuplement écoforestier
- Peuplement non forestier
- Peuplement improductif

Courbe de niveau

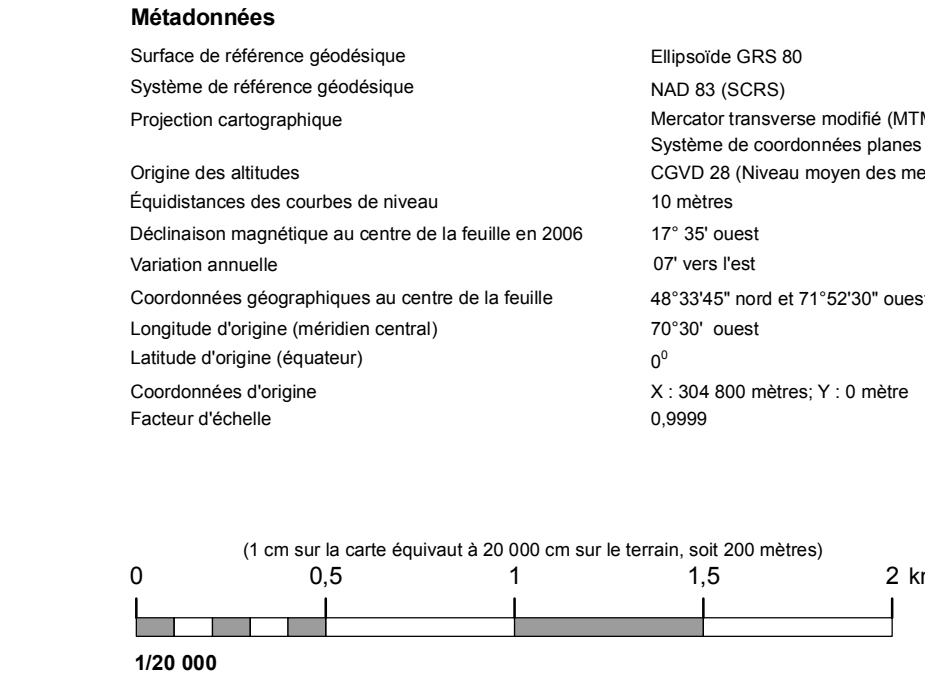
- Courbe de niveau naturelle
- Courbe de niveau réinterprétée
- Eslier
- Marcèlement forestier

Médonnées

Surface de référence géométrique
Système de référence géométrique
Projection cartographique

Origine des altitudes
Équidistance des courbes de niveau
Distorsion maximale au centre de la feuille en 2008
17,32 mètre
Variation annuelle
48°33'00" nord et 71°52'30" ouest
Longitude d'origine (méridien central)
Latitude d'origine (équateur)
Niveau orthométrique au point de référence
Niveau orthométrique au point de référence
Facteur d'échelle
0,9999

Épiscote GRS 93
NAD 83 (CGVD03)
Métreux transverses modifiés (MTM, zone de 2°)
Système de coordonnées planaire du Québec (SCQPD), fuseau UTM
CGVD 25 (Niveau moyen des mers)
10 mètres
07° vers l'est
48°33'00" nord et 71°52'30" ouest
7032 mètre
Niveau orthométrique au point de référence
Niveau orthométrique au point de référence
Facteur d'échelle
0,9999



Données

Organisation
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Informations forestières

Niveau d'inventaire écoforestier
Année de photos pour la production de la carte
2007
Échelle de recouvrement (pourcentage)
27,04 (2015)
Date de mise à jour provisoire
27,04 (2015)
Échelle minimale d'opération des peuplements
10 mètres
Pour connaître les dates de mise à jour de cette carte, consultez le site de Géobase Québec:
http://geobase.quebec.ca/

Réalisation

Production
Ministère des Forêts, Faune, et Parcs
Direction des Inventaires forestiers
2100, 4e Avenue Gustave Lacombe
Québec (Québec), G1H 1R1

Édition

Direction des Inventaires forestiers

AVERTISSEMENT

Les limites de recouvrement forestier représentées sur cette carte, n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont établies qu'à titre indicatif.

© Gouvernement du Québec